« <u>Loup : FERUS et la LPO réagissent aux propos</u> étonnants des conseillers généraux du 04 L'ours et les troupeaux : quelques chiffres (bien

<u>réels)</u> »

# CAP Ours relance la demande de lâcher d'une ourse en Béarn en 2011

30 juin 2011 | Catégorie : Actus de Ferus, Actus en France, Actus ours, Toute l'actualité



Photo © World Economic Forum via Flickr

Lettre ouverte de CAP Ours\* à Monsieur le Président de la République, le 24 juin 2011

Le 1er décembre 2010, un dossier de demande d'autorisation d'introduction d'un ours brun femelle dans le département des Pyrénées Atlantiques au printemps 2011 a été enregistré par la préfecture de ce même département qui a mis en place le 15 décembre les conditions de la consultation du public et des communes intéressées.

Le 20 mai 2011, le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis favorable à cette opération qui n'attendait plus, dès lors, que l'autorisation du Ministère de l'Ecologie.

Cependant, le 1er juin 2011, le Ministère de l'Ecologie a annoncé par voie de presse qu'il renonçait à lâcher une ourse en Pyrénées-Atlantiques avec pour unique argument le

fait qu'il était « particulièrement sensible aux difficultés rencontrées actuellement par les éleveurs du fait de la sècheresse persistante. »

Or, le Béam, où doit être lâchée cette ourse, n'a pas connu de sécheresse cette année mais au contraire bénéficie d'un printemps avec beaucoup d'herbe au point que les éleveurs peuvent en céder à leurs collègues d'autres régions.

La coordination associative Cap ours demande donc que la décision de lâcher une ourse en Béarn en 2011 soit prise rapidement afin de respecter le long processus qui a mis en évidence la nécessité et l'acceptation par tous de cette opération.

Nous vous rappelons que **ne pas lâcher cette ourse revient à signer l'arrêt de mort de l'espèce** dans les Pyrénées occidentales, où elle n'a jamais cessé de cohabiter avec l'homme depuis la nuit des temps. De plus, il y a urgence afin d'éviter la dispersion des deux mâles restant et de rendre beaucoup plus difficile la fixation de la femelle sur ce qu'il reste du noyau occidental de la population d'ours pyrénéens.

En tant que garant du respect des engagements internationaux de la France, vous devez permettre l'arrivée de cette ourse. Vous savez, en effet, que la Commission des communautés européennes a été saisie de plusieurs plaintes concernant le mauvais état de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées et que cette volte-face risque de faire condamner notre pays. Votre Ministre de l'Ecologie, Chantal Jouanno avait elle-même justifié l'introduction de cette ourse devant le Comité de massif des Pyrénées par ce motif.

## Coordination Cap Ours

\*Association Pyrénéenne des Accompagnateurs en Montagne 66, section Catalane du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (APAM 66), Altaïr Nature, APATURA, Association Nature Comminges (ANC), Comité Ecologique Ariégeois (CEA), Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées (CIAPP), FERUS (Groupe Loup France/ARTUS), Fonds d'Intervention Eco-Pastoral – Groupe Ours Pyrénées (FIEP), France Nature Environnement (FNE), France Nature Environnement Midi-Pyrénées (FNE Midi-Pyrénées), France Nature Environnement Hautes Pyrénées (FNE 65), WWF France, Mille Traces, Nature Midi-Pyrénées, Nature Midi-Pyrénées comité local Hautes-Pyrénées, L'œil aux aguets, Pays de l'Ours-ADET (Association pour le Développement Durable des Pyrénées), Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest section Béam (SEPANSO Béam), Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Sours.

Lire aussi le communiqué de FERUS : les ours béarnais abandonnés (1er juin 2011)

Voir aussi les autres communiqués, réactions et soutiens :

- Les associations expliquent leur refus de participer aux réunions du Comité de suivi de la SPVB (21/06/11)
- L'ours s'invite aux premières Assises Nationales de la Biodiversité (14/06/11)
- Réintroduction d'ours : le soutien des anciens ministres de l'environnement (9/06/11)
- Le gouvernement signe l'arrêt de mort de l'ours en Béarn (7 juin 2011)
- + d'actus
  - Plus de 25 000 signatures pour l'ours dans les Pyrénées
  - Vosges : le préfet autorise les tirs d'effarouchement
  - Le chacal doré continue sa progression en Europe
  - Comment chèvres et moutons accélèrent la désertification de la Mongolie
  - cp : Nouvel appel au président de la République pour sauver l'ours dans les Pyrénées

#### Actualité

Comment participer ?

L'association

A propos de Ferus...

Espace entreprise

Toute l'actualité

Actus Api'ours

Actus de Ferus

Actus en France

Actus internationales

Actus loup

Actus lynx

Actus ours

Actus Parole d'ours

Actus Parole de loup

Actus pastoraLoup

La gazette des grands prédateurs

predatedis

Pastoralisme et grands prédateurs

predateurs

Réseaux locaux / sorties

# Articles récents

Les dommages causés par les ours baissent fortement en 2015

Estrosi condamné pour ses propos sur le retour du loup en France

Les loups allemands bientôt chez nous

### Commentaires récents

Anonyme dans Verdict du

tribunal administratif de

Toulon : quatre loups

sauvés!

La Nausée : l'Etat offre un

<u>délug...</u> dans <u>La Nausée :</u>

<u>l'Etat offre un déluge de</u>

mesures anti-loups à des éleveurs qui menaçaient de

bloquer Gap !

Anonyme dans Les éleveurs

obtiennent l'éradication du

loup en Savoie avec des méthodes anti-

démocratiques

démocratiques



### 3 commentaires pour CAP Ours relance la demande de lâcher d'une ourse en Béarn en 2011

christb64 30 juin 2011 à 17:28

Je ne crois pas que le Président reviendra sur sa parole, à moins de se fâcher avec Mr Nihous, ce qu'il ne fera pas vu les enjeux électoraux à venir ... Je pense qu'à ce stade il y a plus de chance à espérer d'une action de l' Europe pour bloquer, au moins en Béarn, les subventions ours à la France, surtout en regard du contexte socio-économique actuel que d'espérer un revirement de position de Sarkho. En tous cas les Associations doivent travailler pour ... Il n'est pas normal que l'IPHB continue à être ainsi subventionnée depuis des années pour faire disparaître l'ours, que ça n'interpelle pas l' Europe, et qu'il n'y ait aucune incidence ou sanctions! Les subventions accordées par l'Europe et leur distribution au nom de l'ours devraient pour le moins sous entendre l'acceptation d'un plan de sauvegarde. Je pense que si dès l'an prochain l'argent n'arrivait plus à l'IPHB, certains commenceraient peut-être à réfléchir ...

Pour le reste , dans le même ordre d'idée qui a vu les Associations faire intelligemment signer pour la cause de l'ours des anciens ministres de l'Environnement , je suggèrerais que les Assocs fassent d'ores et déjà signer des personnalités potentiellement susceptibles de devenir de futurs ministres de l'Environnement après 2012 ( Dont E.Joly et N.Hulot )etc ... Ca pourrait servir et faire gagner un temps précieux le moment venu ! Je crois qu'il faut maintenant anticiper les contacts et travailler sur la possibilité d'un lâcher à l'automnne 2012 parce qu'à mon sens pour 2011 , c'est plié !

Que pensez-vous de ce commentaire ?  $\begin{matrix} \begin{matrix} \begin{matrix$ 



# BUSSET 30 juin 2011 à 21:33

Bravo!

Que pensez-vous de ce commentaire ? 🕮 0 🐻 0

MICK64 3 juillet 2011 à 07:10

Sarko méprise totalement notre environnement. Il l'a d'ailleurs avoué en public.. Il est une véritable caricature ambulante d'une politique mal comprise, au service exclusif de quelques corporatismes sensés lui apporter leurs voix aux prochaines élections.

Il se croit indéboulonable. Montrons lui qu'il a tort!

Que pensez-vous de ce commentaire ?  $\blacksquare$  0  $\blacksquare$  0

ë